

# LETTRE D'INFO

## Maichoise

JUIN  
2026



**Chères Maïchoises,  
Chers Maïchois,**

Cette première lettre d'informations du mandat que vous venez de me confier, ne peut commencer que par des remerciements. Comme en 2014 et 2020, vous nous avez accordé, en effet, très largement votre confiance. À près de 61%, vous avez donc validé le travail réalisé ces dernières années, mais aussi plébiscité nos propositions pour l'avenir.

Je tiens à saluer et à remercier tous les élus qui ont tant donné pour notre ville et qui ont souhaité mettre un terme à leur engagement public, en particulier Constant Cuhe, Alain Bertin et Chantal Ferraroli. Bienvenue également à celles et ceux qui intègrent le nouveau conseil municipal. L'engagement dans la vie publique est exigeant et chaque élu mérite à ce titre respect et considération.

Les six années à venir vont nous permettre de mener à bien les projets proposés lors de cette campagne, à savoir la réfection et l'entretien des voiries et accentuer les efforts sur la préservation de notre patrimoine bâti, véritable richesse locale comme le château du Désert ou les locaux de la gendarmerie. Nous nous attacherons également à poursuivre la valorisation du centre-ville. Les acquisitions des locaux de l'ancien Crédit Agricole et du garage Boibessot, nous permettront d'envisager de beaux projets en matière d'accessibilité et de dynamisme commercial.

Ce mandat commence donc avec de beaux dossiers et bien entendu avec la poursuite des actions qui font l'attractivité de notre ville. Vous pouvez compter sur mon plein engagement pour relever ce nouveau défi, pour vous et notre belle ville de Maïche.

Le Maire,  
**Régis LIGIER**



*«Aucun de nous ne peut réussir seul  
ce que nous pouvons accomplir ensemble.»  
- Nelson Mandela -*

Ville de **Maïche**

# LE CONSEIL MUNICIPAL

Les élections municipales du 15 mars 2026 opposaient les listes «Pour Maîche, Le Nouveau Défi» et «Maîche Demain»\*. La première a recueilli 60,97% des suffrages soit 22 des 27 sièges au Conseil municipal contre 39,03%, soit 5 sièges à la seconde.

La première séance qui a suivi le scrutin a permis d'élire officiellement le Maire ainsi que 7 adjoints et 1 conseiller délégué. Le conseil est désormais installé jusqu'en 2032. Il se réunira mensuellement lors de séances publiques, ouvertes à l'ensemble des administrés. À noter enfin que 11 élus maîchois siègent parmi les 65 délégués à la Communauté de Communes du Pays de Maîche.

## MEMBRES DU BUREAU



**RÉGIS LIGIER**

Maire  
Conseiller  
Communautaire



**DANY KRASAUSKAS**

1<sup>ère</sup> Adjointe  
à la vie associative  
et aux animations  
Conseiller  
Communautaire



**DIDIER DURAND**

2<sup>ème</sup> Adjoint  
aux finances  
Conseiller  
Communautaire



**VÉRONIQUE SALVI**

3<sup>ème</sup> Adjointe  
à la vie locale  
Conseillère  
Communautaire



**JEAN-MICHEL FEUVRIER**

4<sup>ème</sup> Adjoint  
à l'environnement  
et à l'urbanisme  
Vice-président  
Urbanisme et PLUI  
à la CCPM



**SANDRINE LEPÊME**

5<sup>ème</sup> Adjointe  
à la santé et  
à la parentalité



**JEAN-PIERRE BARTHOULOT**

6<sup>ème</sup> Adjoint  
à la voirie et aux  
réseaux  
Conseiller  
Communautaire



**FRANCINE LA PENNA**

7<sup>ème</sup> Adjointe  
au patrimoine  
communal  
Conseillère  
Communautaire



**GEORGES VALLAT**

Élu délégué  
à la santé et  
au tourisme  
Conseiller  
Communautaire



**CHRISTINE BASSNAGEL**

Conseillère  
municipale



**HERVÉ LOICHOT**

Conseiller  
municipal



**PATRICIA PARATTE**

Conseillère  
municipale  
Conseillère  
Communautaire



**INNA RAYMOND**

Conseillère  
municipale



**DANIEL PLEHAN**

Conseiller  
municipal



**EMMANUEL MONNET**

Conseiller  
municipal



**CORINNE OLIVEIRA**

Conseillère  
municipale



**KATIA TISSOT**

Conseillère  
municipale



**KARINE TIROLE**

Conseillère  
municipale



**MADANI ZAOUÏ**

Conseiller  
municipal



**SONIA BOICHAT**

Conseillère  
municipale



**MATHIEU SALMON**

Conseiller  
municipal



**JORDAN VAUDREY**

Conseiller  
municipal



**PASCAL BOUTEILLE**

Conseiller  
municipal\*



**HÉLÈNE SIMONIN**

Conseillère  
municipale\*



**DENIS SIMONIN**

Conseiller  
municipal\*  
Conseiller  
Communautaire



**CAROLINE ARGOUAC'H**

Conseillère  
municipale\*  
Conseillère  
Communautaire



**JULIEN MARTIN**

Conseiller  
municipal\*

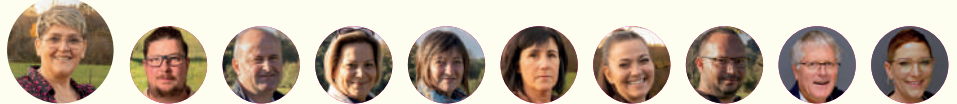
# LES COMMISSIONS

Lors de la séance du Conseil Municipal du 13 avril, 7 commissions municipales ont été mises en place autour des thématiques à découvrir ci-dessous avec à chaque fois un(e) responsable et des élus de la majorité et de l'opposition.

Ces commissions municipales ont pour mission d'instruire les affaires relevant de leur domaine de compétence et destinées à être soumises au Conseil municipal. Elles participent donc à la préparation des décisions en analysant les dossiers, en évaluant les projets et en formulant des avis ou propositions. Elles jouent ainsi un rôle d'appui à la décision publique. Les représentants qui siègeront dans les commissions obligatoires ont également été désignés.



## VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS



Cette commission a pour objectif de dynamiser la vie associative en proposant, coordonnant et soutenant les animations de l'agenda culturel de la commune, les événements et les initiatives sportives.



## FINANCES



Cette commission a pour mission d'assurer la préparation des orientations budgétaires et du budget de la commune ainsi que tout sujet financier nécessitant son avis comme les tarifs communaux.



## PATRIMOINE COMMUNAL



Cette commission a pour objectif de préserver, valoriser, développer et promouvoir le patrimoine de la commune.



## ENVIRONNEMENT ET URBANISME



Cette commission a pour mission de réfléchir aux projets d'aménagement et d'embellissement de la commune en lien avec le PLU tout en veillant à la préservation de l'environnement ainsi que la gestion du patrimoine agricole et forestier de la commune.



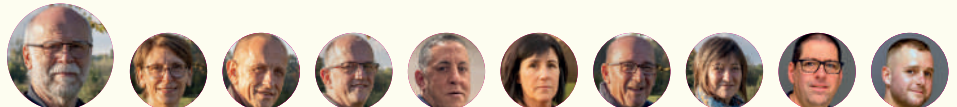
## VIE LOCALE



Cette commission a pour objectif de renforcer la qualité de vie au sein de la commune en soutenant les initiatives locales, le lien social, les services de proximité et les actions favorisant le vivre-ensemble comme les comités de quartier. La commission s'intéresse également au sujet de l'offre de soin sur le territoire et le développement du tourisme.



## VOIRIE ET RÉSEAUX



Cette commission a pour mission d'assurer le suivi, l'entretien et l'amélioration des voies de circulation et des différents réseaux de la commune.



## JEUNESSE ET PARENTALITÉ



Cette commission a pour objectif de développer et coordonner des actions et services liés à la petite enfance, à la vie scolaire, à l'inclusion et à l'accès à la culture, notamment par le biais de la bibliothèque, au bénéfice des enfants, des jeunes et des familles.



## COMITÉ SYNDICAL PNR

Composé de 93 communes et de 6 communautés de communes, le Parc naturel régional (PNR) du Doubs Horloger accompagne le territoire dans la valorisation et la préservation de son patrimoine, à travers des actions en matière de mobilité, transition énergétique, environnement, urbanisme, agriculture, forêt et tourisme durable.

La commune de Maîche y est représentée par trois délégués titulaires et suppléants :

### Ⓞ TITULAIRES :

- ▶ Georges VALLAT
- ▶ Jean-Michel FEUVRIER
- ▶ Julien MARTIN

### Ⓞ SUPPLÉANTS :

- ▶ Régis LIGIER
- ▶ Didier DURAND
- ▶ Caroline ARGOUAC'H

## COMMISSION OBLIGATOIRE



### COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La CAO analyse les offres des entreprises et participe au choix des prestataires dans le cadre des marchés publics de la commune.

Président de la commission : Régis LIGIER

### Ⓞ TITULAIRES :

- ▶ Francine LA PENNA
- ▶ Jean-Pierre BARTHOULOT
- ▶ Didier DURAND
- ▶ Pascal BOUTEILLE
- ▶ Denis SIMONIN

### Ⓞ SUPPLÉANTS :

- ▶ Jean-Michel FEUVRIER
- ▶ Hervé LOICHOT
- ▶ Inna RAYMOND
- ▶ Caroline ARGOUAC'H
- ▶ Julien MARTIN



# FINANCES

## BUDGET 2026

Le budget 2026 a été adopté par le conseil municipal le 23 février dernier, avant les élections pour anticiper les besoins de la commune. Il reflète avant tout l'engagement des élus pour répondre concrètement aux besoins de tous. Il permet également de continuer à améliorer le cadre de vie, tout en préparant l'avenir de la commune avec sérieux et prudence. Dans un contexte parfois incertain, le choix a été fait de préserver la qualité des services qui vous sont rendus, tout en poursuivant des projets utiles à la population sans augmentation des taux d'imposition et tout en continuant le travail de désendettement.

### LES ENJEUX DE L'ANNÉE POUR 2026:



**MAÎTRISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**



**RECONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX**



**LANCEMENT DES TRAVAUX DU BELVÉDÈRE**

**FONCTIONNEMENT: 6 822 940 € - INVESTISSEMENT: 4 835 400€**



#### PROJETS

**2 068 266€**

Reconstruction des ateliers municipaux, travaux de voirie des rues du quartier du Belvédère, début de réflexion pour la rénovation des logements de la gendarmerie.



#### VOIRIES

**444 312 €**

Entretien et aménagement des voiries, signalisation, déneigement et éclairage public.



#### BÂTIMENTS COMMUNAUX

**358 509 €**

Travaux et entretien des bâtiments (reprise des escaliers de l'église, rénovation du bord de toiture du foyer des sports, mise en peinture diverses), études énergétiques et mises aux normes réglementaires.



#### JEUNESSE

**287 890 €**

Fonctionnement des services crèche, périscolaire, écoles, accueils de loisirs pendant les vacances scolaires, activités du Groupe Oxy'jeunes.



#### TOURISME

**152 121 €**

Fonctionnement et entretien du camping.



#### PATRIMOINE FORESTIER

**88 600 €**

Entretien et défrichage de parcelles.



#### VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

**82 960 €**

Subventions versées aux associations.



#### CULTURE

**82 500 €**

Bibliothèque Louis-Pergaud, agenda culturel, animations festives et culturelles.



#### QUALITÉ ET CADRE DE VIE

**82 000 €**

Achat de mobilier urbain, espaces verts, aménagement du Parc du Château du Désert, projets participatifs des comités de quartier, développement de la vidéoprotection.



#### ACTIONS SOCIALES

**12 500 €**

Repas des seniors, colis des personnes âgées, subventions.

### PACTE FINANCIER

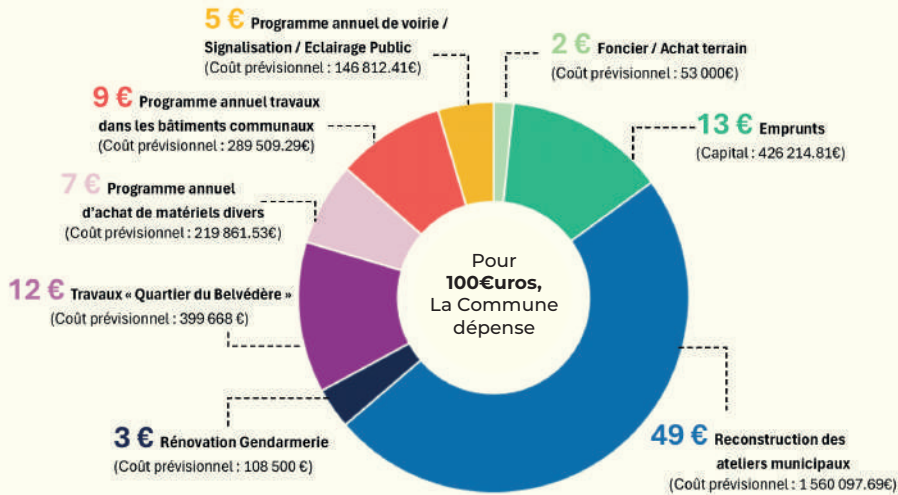


La Ville de Maïche contribue activement au financement du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) à hauteur de 133 936 €. Cette participation est intégrée dans le cadre du pacte financier intercommunal et vient en déduction des sommes reversées chaque année à la commune par l'intercommunalité. Par ailleurs, la commune retrouve la compétence de bouclage des trous sur la voirie, renforçant ainsi la gestion de proximité de l'entretien.



Pour fonctionner au quotidien, une commune doit faire face à des dépenses impératives et procéder à des investissements. Avec les schémas ci-dessous, vous comprendrez en un coup d'œil comment est utilisé l'argent public.

## UTILISATION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

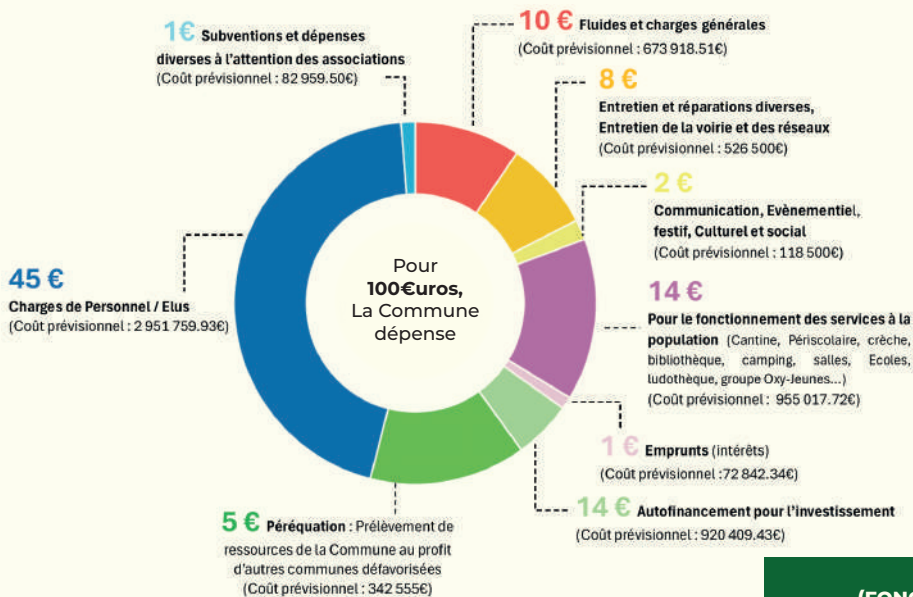


## GESTION DE LA DETTE

Au 1<sup>er</sup> mai 2026, le capital restant dû de la dette communale s'élève à **5 802 840€**, réparti sur 8 emprunts.

La municipalité poursuit une gestion attentive de cet endettement afin de préserver les capacités d'investissement de la commune tout en maintenant un équilibre financier durable.

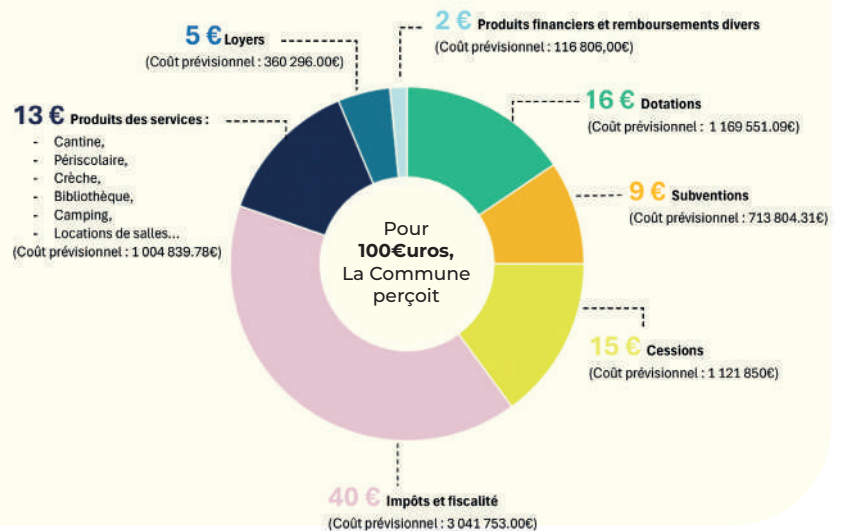
## UTILISATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## FISCALITÉ

Les dernières évolutions des taux de fiscalité communale sont intervenues en 2025 afin de permettre une remise à niveau face à l'inflation supportée par la collectivité. Aucune augmentation des taux de la fiscalité n'a été appliquée en 2026, la commune restant particulièrement vigilante quant à l'évolution de la pression fiscale.

## UTILISATION DES RECETTES (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis les lois de décentralisation de 1982 et le principe de libre administration des collectivités, les communes élaborent et votent librement leur budget. Les finances de la commune sont publiques : chaque habitant peut consulter les budgets votés par le Conseil municipal.



## RECONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX ///////////////

### Un chantier structurant en pleine progression

Lancée pour moderniser et adapter les équipements techniques de la commune à la suite de l'incendie du site en mai 2023, la reconstruction des ateliers municipaux se poursuit à un rythme soutenu. Piloté par le maître d'œuvre BEJ, ce chantier d'envergure mobilise 14 lots et fait l'objet de réunions de suivi hebdomadaires chaque mardi.

Le coût global de l'opération s'élève à 1 547 69,84 € HT, soit 1 985 723,81 € TTC, incluant la maîtrise d'œuvre, les prestations associées, les travaux préparatoires (dont désamiantage) ainsi que l'ensemble des lots travaux. Des ajustements en cours de chantier, notamment liés au terrassement et à l'isolation, représentent une adaptation financière maîtrisée d'environ 22 000 €.

### Un chantier bien engagé

Depuis le mois de mars, les premières étapes structurantes ont été réalisées :

- ▶ Coulage des fondations et mise en place des armatures,
- ▶ Installation des prémurs périphériques et des poteaux du futur bâtiment.

Terrassement autour du bâtiment existant pour l'extension du site (local soudure) et la création des garages.

### Les prochaines étapes

Les semaines à venir verront l'intervention successive de plusieurs corps de métier :

- ▶ Poursuite du gros œuvre avec la mise en

place des prémurs et des aménagements liés au bâtiment existant,

- ▶ Pose de la charpente dès mai, suivie de la couverture et de l'étanchéité en mai,
- ▶ Installation du bardage bois et réalisation du dallage en juin,
- ▶ Travaux de façade et d'isolation extérieure dans la foulée,
- ▶ Aménagements intérieurs (cloisons, menuiseries) durant l'été.

Interventions techniques (électricité, chauffage, plomberie) à partir de la fin août.

### Un équipement attendu pour la fin d'année

La réception complète du chantier est prévue la fin du mois de décembre 2026. À terme, ces nouveaux ateliers offriront des conditions de travail modernisées aux services techniques et permettront d'améliorer l'efficacité des interventions au service des habitants.



## LOCATION DE SALLES

*Salle des Fêtes, Union, Ducreux, Décrind, Montalembert, Garneret, André Gentit... La Ville de Maïche offre de multiples solutions si vous avez besoin d'une salle pour tout type d'événement, familial, professionnel ou associatif.*

**Vous voulez connaître leurs disponibilités, avoir plus de détails et peut-être réserver ?**

C'est simple: connectez-vous, les créneaux déjà occupés sont mentionnés salle par salle.

Si vous souhaitez bloquer une date, remplissez le document de demande de réservation, à renvoyer par mail.

► **Rendez-vous sur:**

<https://resagenda.fr/programme/25356/calendrier/public>



## LE MARCHÉ DU SAMEDI



### Le rendez-vous du centre-ville !

Chaque samedi matin, l'esplanade devant la mairie s'anime et devient un véritable lieu de vie. De 8 h à 13 h, jusqu'à fin octobre, le marché hebdomadaire a pour objectif de rassembler les habitants, les curieux et les producteurs locaux dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Sur les stands, les saveurs et les savoir-faire sont à l'honneur: miel, légumes de saison, plants et graines, pains artisanaux, fromages de brebis, bières locales... sans oublier burgers gourmands, cosmétiques, bougies et bijoux. De quoi éveiller les papilles avant l'heure du déjeuner et faire le plein d'idées !

Plus qu'un simple marché, c'est un moment de partage: les associations locales y présentent régulièrement leurs activités, créant du lien et dynamisant la vie communale.

Relancé en 2024, ce rendez-vous hebdomadaire retrouve toute sa place aux côtés de la traditionnelle foire du troisième jeudi du mois. Il participe pleinement à l'attractivité du centre-ville et soutient les commerces de proximité.

Venez flâner, échanger, découvrir... et profiter d'un moment agréable au cœur de la commune !



## DATES À NOTER

**PASSATION DE COMMANDEMENT DE LA 4<sup>ÈME</sup> COMPAGNIE**  
Château du désert  
mercredi 10 juin

—  
**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**  
lundi 15 juin

—  
**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
Château du désert  
samedi 20 juin

—  
**MARCHÉ NOCTURNE**  
Centre-ville  
samedi 4 juillet

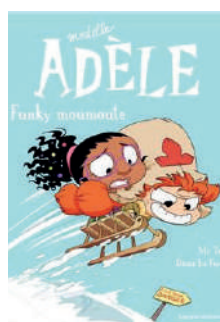
—  
**FEUX D'ARTIFICES**  
Charquemont  
lundi 13 juillet

—  
**GUINGUETTE**  
Château du désert  
samedi 22 août



### LIVRES LES PLUS EMPRUNTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE EN 2025

- La femme de ménage de **Frieda Mc Fadden** pour les adultes
- **Mortelle Adèle** «Funky moumoute» pour les plus jeunes





# VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS



## FREEDOM BEACH

**Du 8 au 11 juillet**

Tongs et baskets sont vivement conseillés pour participer à une des disciplines sportives proposées ou tout simplement pour profiter d'un moment de détente.

Car la Freedom Beach organisée par l'association Festi'Gang, c'est tout ça à la fois et même un peu plus encore. Du badminton, de la balle aux prisonniers, du handball, du volley, de la pétanque... Mais aussi, des jeux et initiations, de la musique évidemment, sans oublier des châteaux, de sable bien sûr mais aussi ceux gonflables parmi les autres structures dédiées aux enfants.

Ces journées et soirées sont accessibles gratuitement pour que petits et grands puissent en profiter pleinement, en famille ou entre amis.

Quatre jours de fête avec un air de vacances sur le sable chaud de la « playa » à Maïche !

## LA PAROLE AUX ÉLUS

*Chères Maïchoises, Chers Maïchois,*

*Merci pour cette confiance renouvelée lors de la dernière élection municipale, traduite par ce beau résultat. Cette reconnaissance du travail effectué lors des deux précédents mandats nous honore et nous engage.*

*Désormais, le nouveau conseil municipal est constitué et installé. Chaque conseiller pourra y trouver sa place et s'exprimer librement.*

*Nous remercions avec force tous les élus qui se sont impliqués pour Maïche au cours des précédents mandats, avec un clin d'œil particulier pour l'engagement sans faille de Constant CUCHE, Chantal FERRAROLI et Alain BERTIN, qui viennent de se retirer de la vie publique locale.*

*Saluons également le Carnaval, événement incontournable de la ville de ce mois de mars. Ce fut un incroyable succès, dû à une météo favorable et surtout à un fabuleux comité des fêtes. Nous adressons notre sincère reconnaissance aux bénévoles de Festi'Gang pour la mise en lumière de notre belle ville.*

*Nous voici à l'aube de ce nouveau mandat. Nous sommes prêts à relever ce nouveau défi avec beaucoup d'ambitions et de motivation. Nous serons attentifs aux différents enjeux que nous impose cette grande responsabilité. L'expérience acquise au cours des douze dernières années nous permettra de mener à bien les différentes missions toujours dans le sens de l'intérêt général.*

*Une vision à long terme nous anime afin de poursuivre le travail engagé pour faire de Maïche, une ville dynamique où il fait bon vivre.*

*Souhaitons-Nous le meilleur !*

**Pour Maïche, Le Nouveau Défi**

*Chères Maïchoises, Chers Maïchois,*

*Nous tenons tout d'abord à vous remercier de la confiance et du soutien que vous nous avez accordés lors de ces dernières élections municipales.*

*Si le résultat de notre nouvelle équipe, de près de 40%, ne nous permet pas d'accéder à l'Hôtel de Ville, nous vous assurons ici que notre présence au sein du Conseil Municipal et des différentes commissions nous obligera, comme par le passé, à faire entendre notre voix dans l'intérêt de tous et nous permettra d'acquérir une expérience favorable pour l'avenir.*

*Aussi nous participerons aux manifestations proposées par la Mairie de façon à rester au contact de tous, d'être accessibles et à votre écoute.*

*Comme nous l'avions évoqué lors de notre réunion publique du 14 mars, notre volonté d'enregistrer les Conseils Municipaux a été entendue par la majorité qui en a pris acte, en application de la loi L2121-16 du Code Général des Collectivités Territoriales. Nous souhaitons pouvoir les mettre à disposition de tous prochainement.*

*Pour information, lors du dernier Conseil Municipal, nous avons émis le souhait d'augmenter le nombre des élus aux commissions et regrettons que cette proposition ait été refusée à l'unanimité par la majorité. Quant aux indemnités du maire et des adjoints, nous sommes surpris de l'augmentation votée par la majorité au vu de la conjoncture actuelle.*

*Cependant, pour le bien de tous, nous travaillerons dans le respect et l'harmonie avec la majorité et vous tiendrons informé au long de ces six années.*

**Maïche Demain**